SYNDICAT INTERCOMMUNAL

DE LA VALLEE DE L'YEVRE

DETAIL ESTIMATIF QUANTITATIF (D.Q.E)

RENATURATION DE L'ANNAIN DANS L'EMPRISE D'UN PLAN D'EAU A VASSELAY (CHER 18)

Date limite de réception des offres : le mardi 21 mars 2023 à 12h00

Marché public de travaux à procédure adaptée (< 100.000€ HT)
(Ordonnance n° 2018-1074 du 26/11/2018 et décret n° 2022-1683 du 28/12/2022)

N° du marché : CT02-2023-MAPA03

Version finale

Personne représentant le pouvoir adjudicateur

Monsieur Gilles BENOIT, Président du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY).

Ordonnateur

Monsieur Gilles BENOIT, Président du SIVY.

Objet du marché

Le présent marché a pour objet la renaturation du ruisseau de l'Annain, au niveau de la Fontaine de Cierge, dans l'emprise d'un plan d'eau et de convertir se dernier en mare sur la Commune de Vasselay, Cher (18).

Rédacteur

Monsieur Guillaume DEBAIN (SIVY).

Relecteurs

Madame Coralie BOUCHARD, Messieurs Jérémy JOLIVET et Vincent PALOMERA (SIVY).

Agents chargés du suivi des travaux

Messieurs Guillaume DEBAIN, Vincent PALOMERA et Jérémy JOLIVET

Partenaires financiers (soutien financier au Maître d'ouvrage)

Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil Régional Centre-Val-de-Loire, Conseil Départemental du Cher

Estimation financière

15 000 HT

Procédure de marché

Marché à procédure adapté < 100 000 € HT

Opération	Désignation de l'opération	Unité	Quantité estimative	Montant unitaire HT	Montant estimatif total HT
A : Travaux généraux					
A1	Installation de chantier	Forfait	1		
A2	Mise en place d'un système de dérivation	Forfait	1		
A3	Réunions de chantiers *(2 réunions et points de chantiers compris)*	Forfait	1		
A4	Remise en état du site *(Ensemencement de la zone compris)*	Forfait	1		
A5	Export de terre *(lié aux déblais du lit mineur - 40m³)*	Forfait	1		
B: Travaux de renaturation du site					
B1	Déblais pour agrandissement de la mare *(environ 60m² en respectant les prescriptions du CCP)*	Forfait	1		
B2	Délimitation de la plaine alluviale Solution : _____	Forfait	1		
B3	Apport de terre pour terrassement plaine alluviale *(sur une base de 200 m³ – apport de terre au fur et à mesure)*	M³	200		
	Apport de terre pour terrassement plaine alluviale en provenance du dépôt communal à 3.5 km *(sur une base de 200 m3 – apport de terre au fur et à mesure)*	M³	200		
	Apport de terre pour terrassement plaine alluviale en provenance d'un site choisis par le candidat *(sur une base de 200 m3 – apport de terre au fur et à mesure)*	M³	200		
B4	Terrassement de la plaine alluviale *(environ 220 m² en respectant les prescriptions du CCP)*	Forfait	1		
B5	Terrassement du nouveau lit mineur *(environ 40 m en respectant les prescriptions du CCP)*	m	40		
B6	Apport et mise en place de la recharge granulométrique *(environ 15 m³)*	M³	15		

Désignation de l'opération	Montant (€ HT)
A : Travaux préliminaires et généraux	
B : Travaux de renaturation du site	
Total Général HT	**€ HT**
Montant de la TVA (.....%)	
Total Général TTC	**€ TTC**

Rappel : les quantités sont estimatives et seul le BPU est contractuel. Un cahier de suivi sur le chantier permettra d'établir la réception des quantités réelles.

Montant prévisionnel estimatif :

Le besoin pour l'ensemble de la prestation a été estimé à 15 000 € HT sur la base des quantités estimatives et des prestations de même ordre réalisées précédemment sous maîtrise d'ouvrage « SIVY ».